

Société

DES

LETTRES, SCIENCES & ARTS

DE L'AVEYRON

Rodez, le 20 février 1901

Monsieur et cher Collègue,

Je vous communique copie de la lettre que j'adresse à nos Collègues de Villefranche pour leur demander leur adhésion et constituer le Comité local. Je vous informerai de leurs réponses.

Le Comité permanent pense que nous pourrions prolonger plus que vous ne le croyez le séjour à Villefranche. On peut en repartenir le soir à 8^h 1/2 pour le côté Rodez et à 10^h 2 pour le côté Toulouse. D'autre part nous pourrions peut-être arriver par l'express à 8^h 4 le matin. Je crois que les voyageurs de Rodez sont admis dans toutes les classes. De cette façon nous pourrions être moins pressés pour les visites aux monuments et aux usines.

En ce qui concerne les membres étrangers à notre Société le Comité est d'avis de les admettre sur simple présentation d'un membre et sans rien leur demander que leur part de frais comme aux Sociétaires. La moindre rétribution supplémentaire en élargissant beaucoup et il faut viser au nombre.

Une circulaire sera adressée à tous les membres de la Société quand le programme sera définitivement arrêté.

Propre, mon cher collègue, à mes sentiments très
dévoués,

P. Galy

Monsieur Carlier

Rodez, le 21 février 1907

Monsieur et cher collègue,

Dans sa dernière séance la Société, sur la proposition de M. P. Cartailhac, a décidé de faire cette année un essai de décentralisation en tenant une de ses séances dans un chef-lieu d'arrondissement. Le Comité permanent chargé d'étudier la question a désigné Villefranche et fixé au 27 mai, lundi de la Pentecôte, le jour de cette séance.

Les membres étrangers à la ville y arriveraient de 8 à 9 h. du matin et repartiraient à 8 h. du soir (côté Rodez) et à 4 h. 50 ou 10 h. (côté Toulouse). La journée comprendrait, en outre de la séance, une visite archéologique aux monuments de la ville, une excursion à un centre industriel, les ruines de Labenne, par exemple, et un déjeuner en commun. M. Cartailhac propose de peindre la pose d'une plaque de marbre avec inscription commémorative d'une illustration locale à déterminer et il s'offre à faire le soir une conférence publique sur notre département avec projections photographiques.

L'organisation de cette journée serait confiée à un comité local qui aurait à examiner ce qu'il y a de réalisable dans le programme proposé et s'en occuperait.

Je vous vous demande, Monsieur et cher collègue, au nom de la Société de vouloir bien faire partie de ce comité qui comprendrait tous les membres qui habitent naturellement Villefranche ou les environs ou M. Cartailhac promoteur du projet qui doit naturellement en faire partie et qui promet d'être son travail le plus actif.

Le Comité comprendrait donc

M. Talon, pharmacien, maire,
 Delpech, banquier,
 Richet, docteur en médecine,
 d'Ardenne de Béguin,
 de Bonnair,
 l'abbé Besson, curé de Saint-André,
 Cartailhac.

M. Cabrol (Maurin), Directeur des ports et télégraphes à Rodez et M. l'abbé Ricard, vicaire général, accepteraient volontiers de faire partie de ce comité.

Nous avons peur qu'il conviendrait de lui-même le soin de s'organiser,
de désigner son président et son secrétaire et de décider s'il doit s'adjoindre
quelques autres personnes qu'il jugerait utiles à la réussite du projet.

Je vous prie, mon cher collègue, de me faire connaître votre
réponse le plutôt possible.

Broyez...

Le Secrétaire, R. Galy (signé)
de la Société,